



OFAJ
DFJW

Volontariat franco-allemand

S'engager et se former

« Je crois que c'est une immense chance de pouvoir prendre une année sabbatique complète, sortir de sa vie quotidienne, pour découvrir une autre culture qui est par certains côtés très similaire mais par d'autres côtés complètement différente de la nôtre. Je me sens acteur de la construction européenne. J'en profite également pour avancer sur soi-même, me faire de nouveaux amis, apprendre l'autre langue et découvrir une autre culture. »

Marion

Le programme

Dans le cadre du volontariat franco-allemand plus d'une centaine de jeunes effectuent un service civique en Allemagne avec le soutien de l'Agence du Service Civique, du Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, de l'OFAJ et des structures partenaires françaises et allemandes. Le jeune réalise son année de volontariat international dans le dispositif de son pays, c'est-à-dire pour les jeunes Français dans le cadre du service civique.

Une association française et une association allemande envoient et accueillent simultanément un ou plusieurs jeunes volontaires et assurent leur accompagnement en concertation. Le volontaire dispose d'un référent privilégié au sein de la structure française et d'un référent au sein de la structure allemande qui l'aident et l'accompagnent tout au long de son volontariat.

Les missions d'intérêt général qui sont confiées au volontaire se déclinent dans les domaines suivants:

- > Culture
- > Ecologie
- > Social
- > Sport
- > Etablissements scolaires

Une année de service civique en Allemagne permet de réaliser une expérience particulièrement enrichissante sur les plans personnel, interculturel et linguistique. Un tel séjour constitue un véritable atout professionnel.

Public concerné

- > Etre âgé de 18 à 25 ans,
- > Etre domicilié en France depuis au moins douze mois,
- > Vouloir participer à la vie d'une association ou d'un établissement scolaire,
- > Vouloir être au service des autres,
- > Être curieux de découvrir la culture allemande.

La maîtrise de la langue allemande n'est pas indispensable pour certaines missions.

Aide de l'OFAJ

Pendant la durée du service civique en Allemagne, le volontaire reçoit une indemnité mensuelle de 465 € versée par l'Agence du Service Civique ainsi qu'un soutien financier pour les dépenses liées à l'hébergement et à la nourriture de 106 € par mois, versé par la structure qui l'accueille. Ces montants sont susceptibles de modifications.

L'OFAJ subventionne les frais de voyage et la participation aux séminaires de formation et d'évaluation.

Le volontaire continue de bénéficier de la protection sociale (assurance maladie, assurance vieillesse) pendant toute la durée de son séjour en Allemagne. Il lui appartiendra de demander, avant son départ, la carte européenne d'Assurance-Maladie auprès de la Caisse dont il dépend (CPAM).

Déroulement du programme

Pour un service civique auprès d'une association, le candidat dépose sa demande auprès d'une association française participant au programme. Elle effectue une présentation et le mettra en contact avec l'association partenaire allemande. La liste des associations est disponible sur le site dédié : <http://volontariat.ofaj.org/> Le choix définitif des candidats se fait par l'association allemande.

Pour un volontariat en établissement scolaire, le candidat dépose sa demande auprès de l'OFAJ qui examine les dossiers et sélectionne les candidats.

Le volontariat franco-allemand dure douze mois dans une association et dix mois dans un établissement scolaire. Le volontaire a droit à deux jours de congé par mois et 21 jours de formation.

IMPORTANT : Le service civique n'est ni un emploi, ni un stage.

Le séjour débute par deux semaines de formation binationale, d'abord en Allemagne, puis en France, pour familiariser les jeunes volontaires de France et d'Allemagne avec les aspects interculturels, leurs futures missions ainsi qu'avec l'introduction à la méthode linguistique « tandem ».

A la fin du quatrième mois du service civique, un séminaire de formation permet aux jeunes volontaires d'échanger sur les expériences vécues, d'exposer les problèmes rencontrés et les solutions trouvées, d'améliorer leur efficacité et d'envisager un projet d'avenir après l'année du volontariat (inscription universitaire, nouveau cursus de formation, recherche d'emploi, etc.).

En fin d'année du service civique, un séminaire d'évaluation binational fait le point sur les acquis linguistiques et interculturels, il peut dégager des perspectives professionnelles et formuler un projet d'emploi ou de formation qualifiante.

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris
Tél. : +33 1 40 78 18 48
volontariat@ofaj.org
<http://volontariat.ofaj.org/>
www.ofaj.org